

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c.	Poste,	24 fr. » c.
Six mois, —	10 »	—	13 »
Trois mois, —	5 25	—	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (service d'hiver, 10 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

7 heures 06 minutes du soir,	Omnibus.
4 — 35 — — — — —	Express.
3 — 36 — — — — —	matin, Poste.
9 — 04 — — — — —	Omnibus-Mixte.

DÉPART DE SAUMUR POUR ANGERS.

1 heure 02 minutes du soir,	Omnibus-Mixte.
-----------------------------	----------------

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

9 heures 50 minutes du matin,	Express.
11 — 25 — — — — —	Omnibus.
5 — 31 — — — — —	soir, Omnibus-Mixte.
9 — 57 — — — — —	Poste.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR TOURS.

3 heures 02 minutes du matin,	Omnibus-Mixte.
7 — 52 — — — — —	Omnibus-Mixte.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JANAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

DISCUSSION DU BUDGET.

On lit dans la Nation :

Le Corps législatif a voté, dans sa séance du 24 avril :

- 1^o La dotation du service de la dette publique (dette consolidée, amortissement, dette viagère, dotation du Corps législatif, etc.), s'élevant à... fr. 685,990,120
- 2^o Le budget du ministère d'Etat. 13,223,400
- 3^o Le budget du ministère de la justice. 33,194,550
- 4^o Celui du ministère des affaires étrangères. 12,534,200
- 5^o Et celui du ministère de l'intérieur. 51,109,006

De nombreuses questions ont été soulevées à l'occasion de ces divers chiffres. Quelques-unes d'entre elles mériteraient un examen approfondi. Ainsi M. le baron de Ravinel a parlé de la liberté des théâtres, M. Achille Jubinal des encouragements à donner aux lettres, MM. Jules Favre, Anatole Lemercier et Picard, de la liberté des élections, M. Emile Ollivier, de la Pologne et du Mexique, M. O'Quin et M. Geoffroy de Villeneuve, de l'industrie chevaline et des haras.

Sous peine d'être trop long ou de tomber dans le compte rendu incomplet que défend la législation, nous ne pouvons évidemment qu'indiquer ces diverses discussions, et constater rapidement les résultats acquis sur les questions qui pouvaient laisser place au doute.

A propos des théâtres, M. Vuitry a déclaré que, chaque fois que le privilège d'un théâtre subventionné vient à être renouvelé, l'administration examine s'il y a lieu de continuer la subvention. Tout récemment, la situation prospère du Théâtre-Italien a permis de donner le privilège sans subvention. Les 100,000 francs devenus ainsi disponibles sont demandés par un certain nombre de députés pour le Théâtre-Lyrique. La question est à l'étude.

Relativement à l'industrie chevaline, que l'on avait paru croire menacée, M. Baroche a dit de la manière la plus formelle que le Gouvernement ne songeait pas, quant à présent, à modifier l'état des choses. Cette promesse a rassuré les représentants d'un certain nombre de départements, pour lesquels la destruction des haras serait une véritable ruine.

Aux questions de M. Emile Ollivier relativement à la Pologne, M. Billault a répondu : « Si jamais une grande réserve de parole a été nécessaire pour tous les intérêts qui se trouvent engagés, c'est bien en ce moment. Le Gouvernement ne donnera donc aucune espèce d'explication, surtout après les débats solennels et étendus qui ont eu lieu sur une pétition récemment discutée dans une autre enceinte. Nous sommes tous, comme l'a dit une parole bien haute, animés d'un sentiment cordial pour les souffrances de la Pologne; mais nous sommes convaincus que la question est européenne et que les sympathies de toute l'Europe doivent courir à la résoudre. »

Enfin, la discussion soulevée par M. le vicomte Anatole Lemercier, continuée par M. le baron de Jouvenel, M. Chevandier de Val-

drôme, M. Jules Favre et M. Picard, relativement aux élections, a été close par ces paroles de M. Baroche, président du conseil d'Etat :

« J'ai déclaré déjà et je répète que le Gouvernement qui, dans le passé, avait fait ce que la loi lui permettait de faire se maintiendrait dans cette limite pour l'avenir, et maintiendrait loyalement la liberté des élections. Maintenant je ne veux dire qu'un mot, un mot de plus sur les candidatures électorales. On nous demande si nous y renonçons. Eh bien, je réponds une fois de plus : non ! »

Tels sont les principaux résultats de la séance. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance des questions que nous venons d'indiquer. Nous ne pouvons qu'exprimer une fois de plus le regret de ne pouvoir nous y arrêter plus longuement.

Le Corps législatif a voté, dans sa séance du 25 avril :

- 1^o Les quatre dernières sections du budget du ministère des finances, s'élevant ensemble à... 49,746,902 f.
- 2^o Le budget du ministère de la guerre, s'élevant à... 370,284,040
- 3^o Celui du gouvernement général de l'Algérie. 14,206,013
- 4^o Celui du ministère de la marine et des colonies. 168,500,000
- 5^o Et les trois premières sections de celui du ministère de l'instruction publique et des cultes, s'élevant ensemble à... 7,029,521

Les trois premiers chiffres que nous venons

de transcrire ont été votés presque sans discussion.

A propos du budget de la marine, M. le comte de la Tour a payé un juste tribut de reconnaissance et d'admiration à notre armée navale, qui a, depuis six ans, rendu de si grands services au pays, et accompli de véritables prodiges en transportant tout un matériel de guerre à travers l'Atlantique pendant la mauvaise saison. Il a demandé que la transformation de la flotte soit activée, qu'un cadre de réserve soit créé, que le corps du commissariat de la marine soit complètement assimilé à l'intendance militaire. Le Gouvernement, s'associant aux sentiments de M. le comte de la Tour, a promis de tenir un grand compte de ces observations.

Relativement au ministère de l'instruction publique, diverses questions ont été soulevées. M. Larrabure voudrait que l'enseignement de l'agriculture fût introduit dans les écoles primaires. M. de Perpessac a demandé l'augmentation du traitement alloué aux professeurs des facultés de droit. Il s'est étonné que l'instruction seule, en France, restât en arrière quand tout est en progrès. L'honorable orateur voudrait que M. Rouland recherchât si le programme de l'instruction secondaire ne pourrait pas être modifié dans l'intérêt des études littéraires et scientifiques, et peut-être, a-t-il ajouté, dans l'intérêt de la morale et de l'éducation.

De si graves questions ne pouvaient évidemment être résolues par la Chambre, dans une discussion de chiffres. Le Gouvernement n'a pu faire qu'une seule réponse; il étudiera les questions soulevées par M. Larrabure.

REVUE.

LE PETIT VIOLONEUX.

(Suite.)

A ces derniers mots, le père Mathurin avait poussé un gros soupir.

Le pichet, qui circulait à la ronde, arriva précisément devant le vieux conteur, qui but une large rasade, à la façon antique, pour se rafraîchir la mémoire. Puis, ayant fait claquer ses lèvres, il continua :

Pour lors, mes enfants, voilà donc le bonhomme Espoir et le petit Nicole en grande amitié.

La mère Jeanne tout naturellement s'en ressentit. Le vieux ménestrier venait presque tous les jours maintenant à la hutte. Que voulez-vous ? il était tout seul au monde, ce pauvre vieux ; il se sentait tout regaillardir désormais d'avoir une famille.

Sans cesse on le rencontrait avec Nicole dans les bois, au bord du ruisseau, parmi les roches. On les voyait assis l'un à côté de l'autre, l'enfant s'esseyant sur le violon, le vieillard donnant des conseils, parfois ressaisissant l'instrument afin de montrer à l'apprenti comment il fallait s'y prendre.

Et c'était merveille de voir avec quelle religieuse attention le petit Nicole écoutait, avec quelle volonté de bien faire il manœuvrait sur le violon. Si on l'eût laissé libre, je crois qu'il aurait travaillé tout le jour durant ; aussi quels progrès, mes enfants ! Ça tenait du prodige.

Il advint même qu'un jour d'assemblée, le bonhomme Espoir se trouvant tout à coup malade, et comme la jeunesse se désespérait déjà de ne pouvoir danser, voilà le petit Nicole qui arrive avec le violon, qui grimpe sur la fûtaille et qui se met à vous jouer une musique !... On aurait dit que le diable tenait l'archet. Tout gambadait, tout sautait sous la feuillée, voire même les vieux et les vieilles, qui retrouvaient leurs jambes de quinze ans. Il y eut surtout l'air... vous savez, mes gaillards, le grand air où il est d'usage qu'on s'embrasse !... Tant et si bien qu'il fut un moment question de porter en triomphe le petit violoneux. Mais il y en eut d'aucuns qui s'opposèrent à la chose, prétendant qu'il n'était pas naturel qu'un chrétien pût violoner de la sorte, et qu'assurément il y avait de la sorcellerie là-dessous. Ce jour-là, néanmoins, le succès du petit Nicole fut tel, que jamais aucun ménestrier n'en a obtenu de semblable, pas même le bonhomme Espoir, qui, ce-

pendant, était un fier violoneux.

Mais n'allez pas vous figurer que le vieillard s'en montra jaloux ! Bien au contraire, il en fut enchanté, et redoubla de bon vouloir envers l'élève qui lui faisait tant d'honneur.

Quelques années encore s'écoulèrent ainsi, les choses allant du même train. La mère Jeanne commençait à ne plus guère gronder Nicole ; il n'aimait que le travail du violon... Eh bien ! soit, il serait ménestrier ; il aurait la survivance du bonhomme Espoir ; et déjà, en attendant, il l'aiderait ! C'était lui maintenant qui d'une main portait la boîte noire, qui de l'autre soutenait le bonhomme, durant les courses lointaines, et l'aidait à monter sur la fûtaille comme à en rede-cendre ; c'était lui encore qui accordait l'instrument, qui faisait la recette. Parfois même, vers le milieu ou vers la fin de la soirée, lorsque la fatigue commençait à venir au vieillard, le petit Nicole, à son tour, jouait une contredanse, et celle-là, c'était toujours la meilleure. On la saluait avec de grands cris joyeux ; on s'en donnait à tire larigot !... un vrai sabbat ! C'était le mot surtout de ceux qui n'aimaient point le petit Nicole, et qui prétendaient que ce musicien du diable finirait assurément par nous porter malheur. D'autres prenaient avec achar-

nement sa défense ; j'étais de ceux-là. Des disputes s'ensuivaient, il y eut une grande division. Bref, les opposants allèrent querir un autre ménestrier qu'on nommait le gros Bastien, et pour faire pièce au petit violoneux, ils l'installèrent méchamment dans le village, qui désormais se trouva partagé en deux par la musique, ni plus ni moins qu'il l'est par la rivière.

Le bonhomme Espoir ne s'en formalisa nullement. De notre côté, nous convînmes de doubler le prix des danses, afin d'indemniser notre musicien, et peut-être bien aussi un peu afin de vexer les amis de Bastien. Ils s'en vengèrent en faisant courir toutes sortes de méchants propos sur le petit Nicole ; c'était bien décidément un suppôt de l'enfer ; il s'en allait jouer du violon toute la nuit, au clair de lune, dans la forêt ; et les arbres, les animaux, tout se mettait en danse autour de lui. A les entendre, parfois même, à minuit, le vendredi, dans le cimetière, les morts enveloppés dans leurs linceuls et les squelettes blanchis par le temps sortaient de terre et formaient une horrible ronde au son du violon de Nicole.

Sur ces entrefaites, un grand malheur arriva ; le bonhomme Espoir mourut subitement, au coin d'un bois. Nicole seul était avec lui ; ils s'en revenaient tous les deux d'une assemblée lointaine. C'était vers

Ainsi que nous l'avons annoncé, la réponse de la Russie n'est attendue que dans quelques jours.

Toutefois, des correspondances particulières de Saint-Petersbourg laissent pressentir des dispositions conciliantes de la part du gouvernement russe. On paraît y comprendre que l'intervention diplomatique de trois grandes puissances, comme la France, l'Angleterre et l'Autriche, est un fait considérable qui ne saurait être écarté par une fin de non-recevoir.

D'un autre côté, la modération parfaite de la note de M. Drouyn de Lhuys, la courtoisie avec laquelle elle a été transmise au prince Gortschakoff par M. le duc de Montebello, dont le caractère personnel inspire à la haute société russe la plus grande estime, ont produit une impression favorable à la France et calmé des irritations trop promptes.

Il y a donc lieu d'espérer que le cabinet de Saint-Petersbourg entrera dans la voie de la conciliation où l'appellent le sentiment général de l'Europe et l'intérêt même de la Russie.

Nous recevons, d'une source digne de foi, les informations suivantes :

Les armements extraordinaires nécessités par les événements dont la Pologne est le théâtre, ont exigé l'emploi d'un crédit extraordinaire de dix-huit millions de roubles ou de soixante-quatre millions de francs, somme considérable pour la Russie.

On assure qu'il aurait été décidé, dans un conseil privé tenu à Tzarkoé-Sélo, que la réponse aux notes des puissances devait avoir pour but principal de leur faire connaître la situation réelle de la Pologne. Cette réponse serait conçue, dit-on, de manière à servir de point de départ à des négociations pacifiques. (La France.)

Voici une appréciation qui nous paraît fort judicieuse du journal allemand le *Bersen halle*, sur la marche probable des négociations relatives à la Pologne :

« Nous avons toujours pensé que l'insurrection polonaise donnerait lieu à un long intermède diplomatique, et les nouvelles que nous avons reçues de St-Petersbourg nous confirment dans cette idée. On ne paraît pas disposé à Saint-Petersbourg, depuis la remise des trois notes, à répondre d'une façon qui pût porter un coup décisif à l'espoir du maintien de la paix.

« L'éventualité d'un conflit paraît être envisagée dans les cercles gouvernementaux de Russie avec plus d'appréhension encore qu'en Occident. Cependant il ne faudrait pas croire que le cabinet de Saint-Petersbourg montrera une condescendance surprenante vis-à-vis des demandes des trois puissances. Mais le prince Gortschakoff prendra probablement un ten-

qu'on saura comprendre à Londres, Paris et Vienne, et il consentira à négocier sur des concessions éventuelles à faire à la Pologne. »

Cracovie, 25 avril, à midi. — Trois navires ont déposé leurs cargaisons d'armes sur la côte de Samogitie, à proximité du port de Polangen.

Sur la ligne du chemin de fer de Varsovie à Vienne, trois combats ont eu lieu hier à Rogow, Brzezing et Myszkow. Les voyageurs ont vu dans les gares beaucoup de blessés russes. Le 22, un combat a eu lieu dans la forêt de Kampinos, près de Varsovie. 300 hussards russes ont péri. C'est le détachement des paysans faucheurs qui a décidé de cette journée. — Havas.

D'après une lettre adressée de Berlin à l'agence Havas-Bullier, sous la date du 24 avril, il y aurait des indices que le régime de M. de Bismark toucherait à sa fin. Il paraît que la méfiance que rencontre sa politique dans tous les cabinets aurait ébranlé la position de ce ministre et qu'on aurait enfin reconnu en haut lieu que la politique inaugurée par la convention du 8 février peut conduire à la ruine de la Prusse.

La même correspondance assure que le gouvernement prussien désire se rapprocher de l'Autriche, désir qui impliquerait pour la Prusse la nécessité d'abandonner définitivement sa politique russophile. On ajoute que l'Autriche a demandé au cabinet de Berlin s'il s'associerait à de nouvelles observations à faire à la cour de Saint-Petersbourg, au cas prévu où la Russie répondrait par un refus aux notes des trois puissances. Nous ignorons si ces bruits sont fondés. (La Nation.)

On lit dans l'*Opinione* de Turin, du 24 avril :

La réponse de notre gouvernement à la Note française, concernant la Pologne, est partie pour Paris. Nous croyons que cette réponse, tout en exprimant le désir que le concours de l'Italie puisse coopérer à une bonne issue des démarches de la France, maintient néanmoins pour l'Italie cette liberté d'action qu'exigent ses conditions particulières. — Havas.

On mande de Londres, le 24 avril :

Hier soir, à la chambre des lords, lord John Russell, répondant à lord Claaricarde, a annoncé que le gouvernement anglais avait adressé une plainte au cabinet de Washington au sujet des bâtiments de commerce anglais capturés par les navires fédéraux. Lord Russell rappelant la lettre de protection délivrée par le ministre américain à Londres, M. Adams, à un bâtiment destiné au Mexique, dit : C'est une lettre extraordinaire et inexcusable; la conduite de M. Adams est impardonnable; je ne me plaindrai pas à ce diplomate, mais je m'adres-

serai directement à son gouvernement, en lui laissant la faculté de décider comment une pareille conduite doit être traitée. — Havas.

On a reçu par Trieste, les nouvelles suivantes :

Les lettres d'Athènes du 18 annoncent la mise en liberté de toutes les personnes compromises dans l'affaire du consul de Bavière.

Les nouvelles de Saïgon, en date du 3 mars, constatent que la ville de Gokong, point de réunion de rebelles ainsi que tous les districts révoltés ont été occupés sans coup férir par les troupes françaises.

On mande de Hong-Kong le 14 mars : Le bruit court que les Russes viendront au secours du gouvernement chinois pour étouffer la rébellion des Taepings. On dit que Hakoudadi est le point de réunion des troupes russes qui viendraient du fleuve Amour.

On parle d'armements considérables qui auraient lieu au Japon. — Havas.

AMÉRIQUE.

On écrit de la Nouvelle-Orléans, 28 mars, au *Moniteur* :

Bien qu'on n'ait pas encore à la Nouvelle-Orléans des renseignements complets sur les événements militaires qui viennent de s'accomplir sur le Mississipi, on a cependant recueilli des informations qui semblent exactes et qu'on peut résumer de la manière suivante :

« Le mouvement de l'armée fédérale a commencé par le départ de Bâton-Rouge de la division du major général Augur, dans la matinée du 14 mars, suivie successivement de deux autres divisions et de la cavalerie. La colonne s'est avancée sur la route de Port-Hudson, sans être inquiétée jusqu'à l'embranchement de la route de Springfields, où le général Banks a établi son quartier-général. La cavalerie fut alors envoyée en reconnaissance dans différentes directions, notamment du côté de Port-Hudson, le long de la route de Bayou-Sara et vers les débarcadères de Ross et de Springfields. Dans la journée il y eut deux escarmouches assez vives sans résultat décisif, mais pas d'engagement général.

« Pendant que les troupes de terre accomplissaient ce mouvement dont le but principal était de faire diversion et de permettre à la flotte de l'amiral Farragut de dépasser les batteries du fleuve, ce dernier s'y préparait effectivement, et vers dix heures du soir il se portait en avant à la tête de son escadre de frégates, de chaloupes canonnières et de bateaux à mortiers. Partie de l'île Profit, en bombardant les bois des deux côtés, elle ne rencontra les batteries confédérées qu'à onze heures et demie environ. C'était *Hartford*, monté par l'amiral et accompagné d'un gun-

boat, l'*Albatros*, qui ouvrait la marche. Après eux venaient le *Richmond* et le *Genesee*, puis le *Monongatiela*, le *Kinnes*, et enfin le *Mississipi*. L'engagement fut terrible et le feu se prolongea de part et d'autre pendant près de deux heures. En définitive, les deux navires placés en tête, le *Hartfort* et l'*Albatros*, parvinrent seuls à passer; les autres, avec plus ou moins d'avaries et de pertes en tués et blessés, furent obligés de se replier et de se laisser aller à la dérive hors de la portée des batteries. Le *Mississipi*, s'étant ensablé, dut être abandonné par son commandant, qui le fit sauter après l'avoir quitté avec son équipage. Le nombre des morts et des blessés sur les divers navires a été assez considérable, et parmi eux se trouvent plusieurs officiers supérieurs.

« Le lendemain matin, les troupes fédérales, qui étaient restées sur les lieux pendant toute la nuit, reprenaient le chemin de Bâton-Rouge où le général Banks adressait à ses soldats une proclamation annonçant que le but de l'expédition était atteint, et que c'était à tous égards un succès. Il est rentré à la Nouvelle-Orléans le 21. Quant à l'amiral Farragut, resté en avant avec ses deux navires, et coupé de la plus grande partie de sa flotte, on ignore complètement ce qu'il est devenu.

« Depuis qu'on a reçu ces nouvelles il circule une foule de bruits en général peu favorables aux fédéraux. On prétend que l'expédition du général Banks aurait été désastreuse, et ses pertes de près de dix mille hommes; que son armée serait presque bloquée à Bâton-Rouge; qu'enfin elle serait décimée par les désertions et les maladies. On parle, d'autre part, d'échecs sérieux subis par les fédéraux à la baie de Berwick et dans la paroisse de Lafourche. Toutes ces rumeurs, sans doute, manquent de certitude; il n'en est pas moins vrai que les sécessionnistes semblent confiants et satisfaits, tandis que les partisans de l'Union sont au contraire inquiets et préoccupés. »

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

« Bien que l'on manque encore de renseignements positifs, l'on s'accorde à penser que l'attaque de Charleston a eu lieu. Le 6 au soir, huit *Monitors* se trouvaient devant la barre du port, et il est possible que la flotte cuirassée ait commencé sa besogne le 7. Le pavillon de l'amiral Dupont est sur le *Wabash*. La flotte blindée se compose de neuf navires, portant ensemble 10,412 tonneaux et 34 canons, qui peuvent lancer à la fois 6,792 livres de métal contre les fortifications du Sud. Malheureusement des canons d'un si énorme calibre ne sauraient tirer rapidement; ils ne supportent guère plus de six ou huit coups à l'heure, à cause du temps qu'exige leur refroidissement. On calcule que l'escadre, tirant pendant dix heures, peut lancer contre les retranchements sécessionnistes 450,000 livres de fer chassées

le milieu de la nuit. Le vieillard était plus guilleret encore que d'habitude. Tout à coup, il se sentit faiblir, s'appuya contre un arbre, se laissa glisser sur l'herbe et n'eut que le temps de dire :

— Adieu, Nicole, je te lègue mon violon; c'est dimanche prochain la fête chez nous, tu feras danser tout seul les fillettes.

— Moi, bonhomme Espoir ! Y songez-vous ?

— C'est ma volonté dernière. Adieu !

Et le vieillard avait rendu l'âme.

Tel fut du moins le récit de Nicole, qui se présenta le lendemain matin au maire de la commune, afin de lui apprendre la mort du bonhomme Espoir.

On l'enterra dès l'aube du jour suivant. Les méchantes langues, cependant, ne voulaient pas y croire; elles ne craignaient pas d'insinuer que le pauvre enfant avait assassiné le vieillard afin de lui voler son violon.

Le jour de la fête arriva. Depuis l'enterrement, personne n'avait revu Nicole; et comme il était peu probable, d'ailleurs, qu'il fit danser à si peu de distance de la mort de son maître, on laissa le gros Bastien s'établir sans conteste sur la place où, depuis cinquante ans pour le moins, trônait le bonhomme Espoir.

Bastien n'avait pas osé se servir de la vieille fûtaille du défunt; il avait fait apporter là son propre tonneau.

Tout à coup, Nicole apparut.

Il était pâle, chancelant; pauvre petit ! il était facile de voir qu'il avait bien pleuré.

Tout d'abord, il y eut un unanime murmure en sa faveur.

Mais, quand on eut remarqué qu'il avait sous son bras la longue botte noire; mais quand on le vit s'avancer comme à l'ordinaire, prendre son violon, le mettre d'accord, et finalement monter sur la fûtaille, il y eut un éclat d'indignation chez les uns, d'étonnement tout au moins chez les autres.

Hélas ! peronne de nous se doutait que si Nicole agissait ainsi, c'était précisément pour accomplir la dernière volonté du bonhomme Espoir.

Tout le monde se tut, cependant, aux premiers sons qui s'échappèrent du violon. Ce qu'on venait d'entendre, c'était un cri de douleur, c'était un sanglot.

Le petit violoneux continua.

Ah ! mes enfants, jamais les orgues de Bayeux chantant le *Miserere* ne vous ont attendri comme ça ! et c'était un air de danse qu'il jouait, néanmoins;

c'était la ronde favorite du bonhomme Espoir. Mais au lieu de rire comme à l'ordinaire, chacune des notes semblait pleurer.

Tantôt, c'était doux comme la plainte d'une mère veillant son enfant mort; tantôt c'était âpre et déchirant comme le cri désespéré de la louve à qui on a ravi ses petits. Parfois, ça ne s'entendait pas plus que le bruit du ruisseau; parfois, ça mugissait comme la marée qui monte. Ça vous faisait froid dans le dos, quoi ! ça vous serrait à la gorge, ça vous tordait le cœur. Ah ! mes enfants... mes enfants... jamais vous n'entendez rien de pareil. Etait-ce le diable ou bien le bon Dieu qui s'était niché dans ce violon-là ? je ne sais pas, mais, bien sûr, il y avait dedans quelque chose qui n'était pas naturel !

Aussi, nous étions tous restés là, immobiles, la bouche ouverte et la larme à l'œil... les danseurs tenant encore la main de leurs danseuses, mais ne songeant plus à danser... les vieux autour des tables, le verre encore à la main, mais ne songeant plus à boire. Il n'y avait pas ju-qu'aux enfants qui n'eussent été gagnés par l'attendrissement général, et qui ne se fussent arrêtés tout-à-coup, les bras en avant, la jambe en l'air, dans une des postures de la cligne-musette. Vrai, là, c'était un ensorcellement général.

Nicole, lui, ne semblait s'apercevoir de rien; son archet continuait à gémir.

— A bas le violoneux ! cria tout à coup une voix; nous sommes ici pour rire, palsanguenne, et non pas pour pleurer ! A bas !...

A cette brusque interruption, le charme aussitôt sembla brisé. Tout le monde fit un mouvement, toutes les lèvres eurent un premier murmure, qui signifiait bien clairement :

— Au fait, il a raison !

Nicole seul n'avait rien entendu.

— Silence, donc ! cria la même voix ! silence au violon damné !

Vingt autres voix avaient répété le premier mot. Les têtes commençaient à se monter; on en voyait presque au petit violoneux des larmes qu'il avait tirées à chacun, de la tristesse qu'il avait répandue sur ce jour de fête.

Malheureux enfant !... Et il jouait encore, il jouait toujours. Pourquoi se fût-il arrêté ? N'était-ce pas une ronde qu'il jouait, la ronde favorite du bonhomme Espoir ?... Etait-ce sa faute à lui si elle se transformait ce jour-là en une lamentation de désespoir ? Il ne voyait plus, il n'entendait plus.

De toutes parts les yeux flamboyaient de colère;

par 50,000 livres de poudre, soit 225 tonnes de fer et 25 tonnes de poudre.

On mande de Charleston, le 8 avril : Sept bâtiments cuirassés, à tourelle, sont en dedans de la barre. — 22 navires du blocus sont au large de la barre. — Le *Keokuk* est coulé sur la grève, devant Morris-Island. — Il n'y a pas de disposition de la part des fédéraux à renouveler la lutte.

Cette dépêche, publiée dans notre dernier numéro, démontre que la première attaque a été infructueuse pour les fédéraux. Si réellement le *Keokuk* est coulé, c'est une perte sérieuse pour eux et un argument bien fort contre l'invulnérabilité des Monitors. Les nouvelles que nous publions ont été hier soir la source de la plus vive émotion, et ont servi de thème à une foule de commentaires qu'il serait oiseux de reproduire, puisque le dénouement de l'attaque de Charleston ne saurait se faire attendre. Malgré l'insuccès apparent de la journée du 7, plusieurs personnes espèrent que le berceau de la sécession aura succombé le 13, jour anniversaire du bombardement du fort Sumter par Beauregard. — Les femmes, les enfants et les vieillards ont tous quitté la cité menacée. Le *Mercury* annonce en ces termes le départ de M. de Saint-André, consul de France à Charleston :

« Le steamer français le *Milan* a quitté hier ce port pour aller au Mexique. Il a emmené le consul français, dont le départ, nous le savons, n'a été motivé par aucun ordre officiel. Il est allé vaquer à des affaires particulières, et espère revenir avant peu. »

M. Hunter a ordonné l'évacuation de Brunswick et de Fernandina, dont les garnisons viendront renforcer celle de Port-Royal. Ce mouvement complète l'évacuation de la Floride, sauf Key-West.

New-York, 16 avril. — D'après les rapports fédéraux sur l'attaque de Charleston, neuf navires cuirassés ont passé la barre, et sept se sont dirigés vers les forts Sumter et Moultrie, qui ont riposté par un feu terrible. La marche de la flotte a été empêchée par les obstacles semés dans le canal. L'engagement a duré deux heures. La flotte fédérale s'est retirée, après avoir eu quatre navires cuirassés légèrement avariés. Le *Keokuk* a été coulé.

Le lendemain matin, le feu des forts a été, dit le rapport, si bien nourri et tellement violent, qu'aucun navire fédéral n'a pu le supporter. L'attaque ne sera probablement pas renouvelée. Il y a eu peu d'hommes tués.

On dit que des navires cuirassés seraient envoyés de la Nouvelle-Orléans pour réduire le fort Hudson.

Forster est encore hors de Washington, dans la Caroline du Nord.

Grant s'est éloigné de Wicksburg; on suppose que c'est pour aller renforcer Rosecranz. Les confédérés menacent Suffolk en Virginie.

Un manifeste du président des Etats séparatistes, M. Davis, engage les populations du Sud à se préparer pour la continuation de la lutte.

D'après les nouvelles de Mobile, les Français auraient pris Mexico.

On dit que lord Lyons a demandé que les malles saisies sur le *Peterhorff* ne fussent pas ouvertes. Le ministre d'Etat serait disposé à y consentir, tandis que le ministre de la marine s'y opposerait, sous le prétexte que les lettres et les papiers peuvent fournir des preuves pour la condamnation du navire et de sa cargaison. — Havas.

MEXIQUE.

Contrairement à l'attente générale, le steamer de la Havane n'apporte aucune nouvelle du Mexique, sauf le récit d'une rapide excursion de l'amiral Jurien de la Gravière. Nous en restons toujours aux correspondances de l'armée du 9 mars, qui annonçaient l'attaque de Puebla pour le 16.

On a reçu par Londres, des nouvelles de Puebla du 24 mars. — Le général Forey a établi son quartier-général à un mille de Puebla. Les troupes françaises ont occupé plusieurs hauteurs autour de cette ville. Le bombardement commencera du 10 au 15 avril. Cinq mille Français ont débarqué à la Vera-Cruz. Le bruit court que Comonfort a quitté Puebla par ordre de Juárez. C'est Ortega qui commande la garnison mexicaine.

Le bruit de la prise de Mexico par l'armée française courait à New-York, au départ du dernier courrier, 16 de ce mois. Nous ne pouvons que le mentionner, en attendant des nouvelles plus précises. — Havas.

Nouvelles Diverses.

La commission grecque chargée d'aller offrir la couronne au prince Guillaume de Danemark est arrivée mercredi à Dresde. Elle a dû repartir pour Copenhague.

Le colonel Colson, chargé de se rendre en Crimée pour inspecter l'état des cimetières de l'armée française, vient d'arriver à Odessa.

Conformément aux traditions constamment suivies par ses prédécesseurs, Mgr Darbois, archevêque de Paris, a voulu consacrer aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu sa première visite pastorale. Reçu par le directeur de l'administration de l'assistance publique, assisté du directeur et des agents de l'hôpital, par le clergé et par les sœurs hospitalières de l'établissement, il a parcouru les salles, adressant à tous des paroles de consolation et d'encouragement, bénissant les mères et les petits enfants, s'adressant avec bonté, non-seulement aux malades les plus affligés, mais encore à ceux qui les soulagent et les servent. Après avoir visité l'antique chapelle de Saint-Julien-le-Pauvre et la communauté des sœurs de Saint-Augustin, Monseigneur a quitté l'hôpital, lais-

les ennemis de Nicole le menaçaient hautement; ses quelques amis ne songeaient plus à le défendre.

La tempête enfin éclata. Les plus furieux s'élançèrent en avant et vinrent tout-à-coup soulever la fûtaile, qui fut rejetée violemment au loin.

Le petit violoneux tomba d'un côté; d'un autre côté, le violon...

— A nous! cria tout e la bande furieuse, à nous l'instrument maudit, à nous le violon du diable!

Et tout le monde de se baisser en même temps pour le saisir. Un bras s'éleva tenant le pauvre violon; les autres mains cherchèrent à l'atteindre. Et c'était tout à l'entour des cris, des malédictions et des éclats de rire.

Nicolas, cependant, s'était relevé. Pauvre garçon, quel réveil! Il y voyait clair maintenant; il avait compris.

Aussi, tout meurtri qu'il fût de sa chute, il se précipita bravement vers le groupe de forcenés qui se disputaient son violon.

Mais hélas! il était trop petit; il était trop faible; il ne parvint même pas à pénétrer dans cette masse compacte et tournoyante; il fut repoussé avec force horions.

Messieurs, cria-t-il alors avec un accent qui eût

attendri des tigres; mes bons messieurs, rendez-moi mon violon!... C'est le seul souvenir qui me reste du vieil ami que j'ai perdu... C'est l'unique gagne-pain qui me permettra de nourrir ma vieille mère!...

Bast! à peine l'entendait-on au milieu de cet affreux tumulte où tout le monde chantait, ricanait et vociférait à la fois.

Nicole n'en continuait pas moins à supplier, et sa voix était d'un doux, d'un triste, d'un désespéré... avez-vous jamais senti le cerf bramant à l'agonie, mes enfants?... Eh bien, c'était ça!

— Grâce! pitié!... disait-il en sanglotant. C'est ma richesse, ma joie... c'est ma vie! Battez-moi si vous voulez, j'aime mieux ça... mais rendez-moi mon violon!

Bien loin de s'apaiser, le tumulte redoublait. Déjà deux ou trois bâtons s'élevaient au-dessus des têtes et battaient l'air avec une sorte de rage frénétique.

— Grâce! cria pour la troisième fois l'enfant, qui venait de tomber à genoux avec épouvante. Au secours! à l'aide! au se...

Il n'acheva pas.

L'un des bâtons, rencontrant enfin le violon, venait de le faire voler en éclats.

(La suite au prochain numéro.)

sant les malades et les personnes qui l'avaient approché heureux de sa sollicitude et de sa bienveillance.

— On lit dans l'*Union de la Sarthe* :

« Une laitière des environs du Mans a commis, l'autre jour, un mot profond. Elle venait de servir dans une maison de cette ville la ration de lait accoutumée, lorsque la cuisinière s'aperçut qu'elle ne lui avait versé que de l'eau claire : — « Dites-donc, laitière, s'écria-t-elle, mais c'est de l'eau que vous me donnez-là? »

« La laitière se penche pour vérifier le fait.

— « Ah! sapristi! dit-elle, j'ai oublié d'y mettre le lait! »

— Un journal rapporte qu'à un diner donné par M. le directeur général des postes, le menu du repas présentait à son revers le portrait photographié de l'amphitryon.

Un autre amphitryon avait eu l'idée, non moins originale, de mettre en vers le menu de son diner. Nous soumettons à nos lecteurs cet essai de poésie culinaire.

MENU DU 7 AVRIL.

Le potage à la Jardinière,
Ou plutôt à la Printanière,
Ce nom convient à la saison.
— Le turbot bien cuit pour poisson,
Sauce blonde à la hollandaise
Et sauce brune portugaise,
Qui seront offertes au choix.
— Le filet de bœuf aux croquettes,
Et d'un agneau les côtelettes,
Reposant sur des petits pois.
— C'est là, soit dit sans artifice,
Du diner, le premier service.
Pour le second, pas de gibier!
Le préfet a ferme la chasse;
Nul, devant lui, n'aurait l'audace
D'encourager un braconnier;
Mais une poularde truffée,
De pintades accompagnée,
A défaut, seront les rôtis
De gourmets à la loi soumis.
— Avec les rôtis, la salade,
Un peu montante et non pas fade.
— Pour légumes, tout simplement,
L'asperge nouvelle en sa branche,
Avec l'antique sauce blanche
Qui lui sert d'accompagnement.
Enfin pour le dernier service,
Le pouding à l'Impératrice.

Chronique Locale.

Une colonne du 5^e régiment de lanciers, composée de 5 officiers, 107 hommes de troupe et 84 chevaux, passera à Saumur samedi prochain 2 mai 1863.

Le mardi suivant, un bataillon du 39^e de ligne, composé de 15 officiers et 394 sous-officiers et soldats, arrivera également dans notre ville. Une compagnie de ce bataillon prendra garnison à Saumur en remplacement de la garnison que nous avons en ce moment et qui se rend au camp de Châlons.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure la proposition d'ajouter la disposition suivante, dans son tarif spécial D n^o 6, applicable au transport des ardoises, savoir :

Sur toutes les sections du réseau et d'une station quelconque à une autre station : 0 fr. 06 c. par 1,000 kilogrammes et par kilomètre, frais de gare compris, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres ou en payant comme pour 50 kilomètres.

La Compagnie a également proposé l'insertion de la clause suivante dans le même tarif, savoir :

AVIS IMPORTANT. — « Les prix du présent tarif ne sont applicables qu'autant que l'expéditeur en fait la demande expresse sur sa note d'expédition; à défaut de cette demande préalable, l'expédition sera taxée, de droit, aux prix et conditions des tarifs généraux de la Compagnie. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

New-York, 15 avril. — Les fédéraux ont

renoncé à s'emparer de Charleston.

Le bruit court que les fédéraux s'avanceront bientôt par la voie de la rivière Rouge et que les opérations de la rivière Atchafalaya ne tarderont pas à recommencer.

Quinze mille confédérés, sous les ordres de Van Dorn, ont attaqué Franklin (Tennessee); ils ont été repoussés avec une perte de 500 hommes.

On lit dans le *Herald* : Le bruit court que Mac-Clellan a donné sa démission de général.

Des troubles ont éclaté à New-York par suite de dissensions survenues entre ouvriers noirs et ouvriers blancs. La police a rétabli l'ordre.

D'après une dépêche de Turin, le bruit court que le Pape, cédant aux efforts de la camarilla de Mérode, accepterait la démission du cardinal Antonelli.

Copenhague, 26 avril. — La députation chargée d'offrir le trône de Gèce au prince Georges de Danemark est arrivée. Elle se compose de 12 membres parmi lesquels M. Ziamis président, l'amiral Canaris, M. Mavrocordato et M. Dosios. — Havas.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 28 mars au 24 avril.

N ^o D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.						
	BOUCHERS.								
	MM.								
1	Remard.	1	1	2	12	18	20	15	»
2	Morisseau.	3	6	»	»	16	34	21	30
3	Touche.	1	»	2	4	»	8	16	20
4	Poisson.	2	1	»	10	»	20	31	28
5	Groleau (1).	»	»	»	4	»	1	12	9
6	Lanier.	»	»	»	5	»	4	16	11
7	Corhineau.	1	4	»	8	»	16	34	26
8	Sechet.	1	2	»	5	»	7	27	26
9	Proteau.	»	1	»	2	»	8	12	13
10	Chalot.	»	2	»	»	»	4	14	8
11	Pallu (2).	»	1	»	1	»	5	20	8
	CHARCUTIERS.								
	MM.								
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	10	7
2	Baugé.	»	»	»	»	»	»	2	»
3	Lecomte.	»	»	»	»	»	»	8	1
4	Milsonneau.	»	»	»	»	»	»	5	5
5	Touche.	»	»	»	»	»	»	4	1
6	Quantin.	»	»	»	»	»	»	3	3
7	Sève.	»	»	»	»	»	»	8	1
8	Moreau.	»	»	»	»	»	»	9	7
9	Corhilleau.	»	»	»	»	»	»	5	3
10	Marais.	»	»	»	»	»	»	3	1
11	Groleau.	»	»	»	»	»	»	»	5

(1) Un veau refusé pour défaut de poids.
(2) Un veau refusé pour défaut de qualité.

Marché de Saumur du 25 avril.

Froment (h. 77 k.)	19 67	Hôte de lin.	65
2 ^e qualité, de 74 k.	18 90	Paille hors barrière	28 66
Seigle.	11 75	Foin	56 86
Orge.	11	Luzerne (les 750 k.)	68 50
Avoine (entrée)	8 75	Graine de trèfle.	54
Fèves.	12 50	de luzerne.	50
Pois blancs.	16 80	de colza.	—
— rouges.	12 80	de lin.	—
Cire jaune (50 kil.)	160	Amandes en coques	—
Huile de noix ord.	70	(l'hectolitre).	—
— de chenevis.	60	— cassées (50 k.)	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur 1862.	1 ^{re} qualité 120 à 140
Ordin., envir. de Saumur, 1862.	1 ^{re} id. 85 à 90
Id.	2 ^e id. 80 à 85
Saint-Léger et environs 1862.	1 ^{re} id. 80 à 85
Id.	2 ^e id. 70 à 75
Le Puy-N.-D. et environs 1862.	1 ^{re} id. 85 à 90
Id.	2 ^e id. 70 à 75
La Vienne, 1862.	60 à 65

ROUGES (3).

Souzy et environs 1862.	400 à 115
Champigny, 1862.	1 ^{re} qualité 180 à 190
Id.	2 ^e id. 120 à 140
Varrains, 1862.	90 à 120
Bourgueil, 1862.	1 ^{re} qualité 110 à 120
Id.	2 ^e id. 100 à 105
Restigny 1862.	90 à 100
Chinon, 1862.	1 ^{re} id. 95 à 100
Id.	2 ^e id. 80 à 85

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Études de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié près le tribunal civil de Saumur, et de M^e CESBRON, notaire à Doué-la-Fontaine.

VENTE

Aux enchères publiques
ET SUR BAISSE DE MISE A PRIX,
D'UNE MAISON
ET DÉPENDANCES

Situées à Doué-la-Fontaine, rue Foulon, n° 5,
Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Charles-Auguste DEROUET, en son vivant cordonnier à Doué.

L'adjudication aura lieu le dimanche 10 mai 1863, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e CESBRON, notaire à Doué-la-Fontaine.

En exécution : 1° d'un jugement rendu contradictoirement par le tribunal de Saumur, le 4 février 1863, enregistré; 2° d'un autre jugement du même tribunal, en date du 16 avril 1863.

DÉSIGNATION.

Une maison, située ville de Doué-la-Fontaine, rue Foulon, n° 5, comprise au plan cadastral de la ville de Doué, sous le n° 1124 de la section D, composée au rez-de-chaussée d'une boutique, cuisine par derrière; au premier étage deux chambres, cabinet à côté; grenier carrelé sur le tout; puits à eau commun, corridor commun avec MM. Gendron et Brault; lieux d'aisances.

Mise à prix réduite à 1,500 fr.
S'adresser, pour les renseignements :
1° A M^e CESBRON, notaire à Doué, dépositaire du cahier des charges;
2° A M^e BEAUREPAIRE, avoué pour-suisant la vente;
3° A M^e LABICHE, avoué colicitant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DUPERRAY ET C^{ie}.

Les créanciers de la faillite Duperray et C^{ie}, marchands ferblantiers à Fontevrault, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 504 du Code de commerce, à se présenter, le mardi 5 mai 1863, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (257)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DE DAME VEUVE POISSON.

Les créanciers de la faillite de dame veuve Poisson, marchande en blanc, demeurant à Saumur, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 504 du Code de commerce, à se présenter, le vendredi 1^{er} mai prochain, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du tribunal, TH. BUSSON. (258)

Étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE,

La ferme de la RICHARDIÈRE, au canton de Chaps, commune de Longué, sur la limite de la commune des Rosiers, contenant 8 hectares 6 ares en terres labourables.
S'adresser audit notaire. (247)

Étude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER
PRÉSENTEMENT,
UNE GRANE ET BELLE
MAISON

Située à Saumur, port du Marronnier, bâtie et occupée autrefois par M. Gogien.

Nombreuses pièces parquetées, servitudes consistant en logement pour le concierge, caves, remises et écurie, terrasse sur la Loire, vaste jardin bien planté d'arbres fruitiers et d'agrément.

S'adresser à M^e LAUMONIER, pour visiter les lieux et pour traiter. (259)

Étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

Trois hectares 27 ares de PRÉ, dans la prairie de la Coquère, commune d'Allonnes.

S'adresser pour traiter à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (224)

UNE CALECHE

A un cheval, très-légère, pres-que neuve,

A VENDRE
D'OCCASION.

S'adresser à M. LANCEMENT, carrossier. (235)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, avec remise et écurie, située rue Saint-Nicolas, occupée précédemment par le Comptoir d'escompte.

A VENDRE

UN RATEAU ET UNE CRÈCHE en chêne, dans cette maison.

S'adresser à M. FOUCHER, propriétaire, rue de Bordeaux, 52. (657)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

PETITE MAISON,

Sur terrasse et jardin, avec cour écurie et remise.

Située près la rue du Collège.
S'adresser à M. LATRAU jeune.

A CEDER

DE SUITE,

UN CAFÉ, situé à Saumur.

S'adresser à M. PERCHER, en son cabinet d'affaires, rue du Marché-Noir, 21, à Saumur. (258)

MAISON A LOUER

Rue Beaurepaire, N° 17,

Comprenant neuf pièces, vastes greniers, écurie, remise et cour.

S'adresser au bureau du journal.

LE VERT

DE LA PRAIRIE PONNEAU,

Près et par la Gare des Marchandises du Chemin de fer de Saumur,

SERA OUVERT LE 1^{er} MAI 1863.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie, sont priées de s'adresser à M. CH. MILSONNEAU, négociant, rue Royale, à Saumur, et, sur la prairie, au garde.

Prix pour un mois : 25 francs, et 60 centimes pour le garde. (249)
On paiera en entrant.

LES ASPERGES ET LES FRAISES

Ou description des meilleures méthodes de culture pour les obtenir en abondance et presque sans frais; de la manière de les forcer pour avoir des primeurs et des fruits pendant l'hiver, suivie du *Calendrier du cultivateur d'asperges et de fraisières*, indiquant, mois par mois, les travaux à faire dans les aspergeries et les fraisières, 1 vol. in 18, 1 fr., et 1 fr. 10 franco par la poste. Chez M. Chamerot, libraire, rue du Jardinot, 13, ou chez M. Roret, rue Hautefeuille, 12, à Paris.

MAISONS A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean, Avec PETITS JARDINS, rue St-Lazare et sur le Champ-de-Foire. S'adresser à MM. Sergé et Saulnier. (52)

BREVET D'INVENTION

A CEDER

L'exploitation, facile à Paris, donnera des bénéfices considérables. — Clientelle faite.

S'adresser (franco) à M. A. LEBRUN, fabricant, boulevard de Laval, 27, à Angers. (253)

FABRIQUE

DE
Cornets à asperston,

Pour le soufrage de la vigne,

Systeme CADEOT.

Maison Chouanière, ferblantier, rue Royale, 51. (241)

DÉPOT DE SOUFRE

Pour le soufrage des vignes,

Chez M. PERALO,

A 50 fr. les 100 kilogrammes.

Le public est prévenu que pour toute la saison du soufrage, M. Péralo a centralisé chez M. Cadéot, propriétaire à Dampierre, son dépôt de soufre trituré et bluté, à raison de 50 fr. les 0/0 kil. au comptant. (144)

M. DUMOUSTIER, notaire à Lerné, près Chinon, demande un premier clerc. (254)

DE L'OIDIUM.

Ce que c'est; sa cause; moyen de guérir la vigne qui en est atteinte et de traiter les vins oidiés qui ont mauvais goût, qui sont louches, malades, ou qui ont perdu leur couleur, etc. Une brochure in-8°, 75 cent. Chez M. Chamerot, rue du Jardinot, 13, à Paris.

SOUFFLETS

pour

LE SOUFRAJE DE LA VIGNE,

Systeme DE LA VERGNE.

CORNETS A ASPERSION
ET LUNETTES.

Chez M. GOUBY-DELATRE, ferblantier-lampiste, rue de la Mairie, 8, à Saumur. (235)

MOYEN INFALLIBLE

POUR COMBATTRE

LA MALADIE DE LA VIGNE.

SOUFRE SUBLIMÉ ET LAVÉ,

Chez M. A. PIE fils, droguiste.

GUÉRISON DE LA VIGNE.

MÉTHODE DU SOUFRAJE

Approuvée par le Comice Agricole de l'arrondissement de Saumur et publiée sous les auspices de l'Administration,

Par M. CADEOT

Propriétaire à Dampierre, près Saumur.

Prix : { Un exemplaire..... 0 fr. 25 c.
Dix exemplaires..... 2

EN VENTE

Au bureau du journal;
Chez tous les libraires;
M^{me} Répart débitante de tabac;
Chouanière, fabricant du cornet d'asperston, sur les Ponts.

M. GARREAU-MURAY,

Epicer, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1° vive et transparente coloration; 2° économie de moitié; 3° qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécule, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, tres-commodes pour les ménages. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 25 MARS.			BOURSE DU 27 AVRIL.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 35	»	»	69 20	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	97	»	»	96 50	»	»
Obligations du Trésor.	»	»	»	456 25	»	»
Banque de France.	3380	»	»	3380	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	»	»	»	1465	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	»	»	»	1375	»	»
Crédit Agricole.	»	10	»	740	»	»
Crédit Mobilier.	1406 25	»	13 75	1392 50	»	13 75
Comptoir d'esc. de Paris.	707 50	»	2 50	705	»	2 50
Orléans (estampillé).	1011 25	»	7 50	1012 50	1 25	»
Orléans, nouveau.	»	»	»	825	»	»
Nord (actions anciennes).	1040	»	»	1037 50	»	2 50
Est.	533 75	2 50	»	532 50	»	1 50
Paris-Lyon-Méditerranée.	1157 50	3 75	»	1148 75	»	8 75
Midi.	765	»	5	760	»	5
Genève.	525	»	1 25	527 50	2 50	»
Dauphiné.	447 50	»	»	450	»	2 50
Ardennes.	455	»	»	458 75	3 75	»
Algériens.	»	»	»	485	»	»
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1820	»	10	1820	»	»
Canal de Suez.	525	3 50	»	522 50	»	2 50
C ^{ie} Transatlantique.	»	»	»	»	»	»
Autrichiens.	492 50	»	5	488 75	»	3 75
Sud-Autrich.-Lombards.	598 75	1 25	»	592 50	»	6 25
Victor-Emmanuel.	453 75	»	5	445	»	8 75
Russes.	423 75	»	1 25	427 50	3 75	»
Romains.	410	»	2 50	405	»	5
Crédit Mobilier Espagnol.	925	»	10	922 50	»	2 50
Saragosse.	750	»	5	750	»	»
Portugais.	535	»	»	535	»	»
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	315	»	»	316 25	»	»
Orléans.	307 50	»	»	310	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	306 25	»	»	306 25	»	»
Ouest.	300	»	»	300	»	»
Midi.	302 50	»	»	302 50	»	»
Est.	300	»	»	300	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.